



Auvergne -
Rhône-Alpes



Un troupeau prolifique conduit en 3 périodes de mise bas par an et avec des ventes d'agnelles

Cas type ob11



Un éleveur et de la main-d'œuvre d'appoint
(1,2 UMO) sur une exploitation de 60 ha

390 brebis Grivette, conduites en 3 périodes
d'agnelage

Adhérent à l'Organisme de Sélection

52 ha d'herbe dont 22 ha de prairies temporaires
8 ha de céréales

Ce système se rencontre principalement en Rhône-Alpes, en montagne (avec ou sans utilisation de parcours ou d'estive) et aussi en zones herbagères.

- L'exploitation est gérée par un éleveur avec aide ponctuelle en périodes d'agnelages

Ce type de système est le plus souvent spécialisé ovin. Le troupeau est conduit intensivement et la vente de reproducteurs apporte une plus-value. La forte productivité (1,75 agneau par brebis), implique des compétences et une maîtrise d'animalier (reproduction, alimentation) élevées. Pour la surveillance des agnelages, l'appoint de main-d'œuvre (familiale ou stagiaire) est nécessaire.

- La gestion de la reproduction est rigoureuse

Les agnelages sont répartis sur 3 périodes (septembre, décembre et mars). A chaque lutte les meilleures brebis (mères à bélier et mères à agnelle) sont conduites en race pure, les autres avec des béliers Ile-de-France (qualifiés pour la production d'agnelles F1 dans le cadre du schéma de croisement à double étage géré par l'Organisme de Sélection).

- Un système productif donc exigeant en alimentation

Les besoins alimentaires tant en quantité qu'en qualité sont importants, notamment lors des périodes clés (fin de gestation et lactation). L'autonomie en fourrage (400 kg MS de stock par brebis) est totale.

- L'autonomie fourragère est nécessaire

La moitié de la surface est labourable pour cultiver les céréales et implanter des prairies temporaires multi-espèces à fort potentiel.

Afin d'organiser au mieux le travail et de réduire la pénibilité, la surface en bâtiment doit être suffisante et les équipements adaptés pour faciliter mise en lot et distribution de l'alimentation.

Si plus de main-d'œuvre est disponible, ce type d'atelier peut également être combiné à une autre activité (hors-sol ; petits fruits, légumes, agrotourisme). Avec plus de surface (ou une possibilité d'estive), la taille du troupeau peut être plus importante et les ovins associés à des bovins.

DES MISES BAS GROUPÉES SUR 6 SEMAINES A CHAQUE PÉRIODE

- **Un nombre suffisant de béliers pour les luttes à contre saison**
- **Une surveillance accrue à l'agnelage pour limiter la mortalité**
- **Une forte astreinte pour les agneaux à l'allaitement artificiel**

La fertilité par lutte est supérieure à 70%, aussi avec l'accélération de la conduite de la reproduction (toutes les brebis sont mises en lutte à chaque fois) le taux de mise bas annuel atteint 114 %. A chaque période, 75 brebis sont luttées en race pure pour assurer le renouvellement du troupeau et la vente annuelle d'une trentaine d'agnelles pures. Le haras de béliers est prévu sur la base d'un bélier pour 25 brebis en contre-saison (avril) et 30 – 35 pour les deux autres périodes.

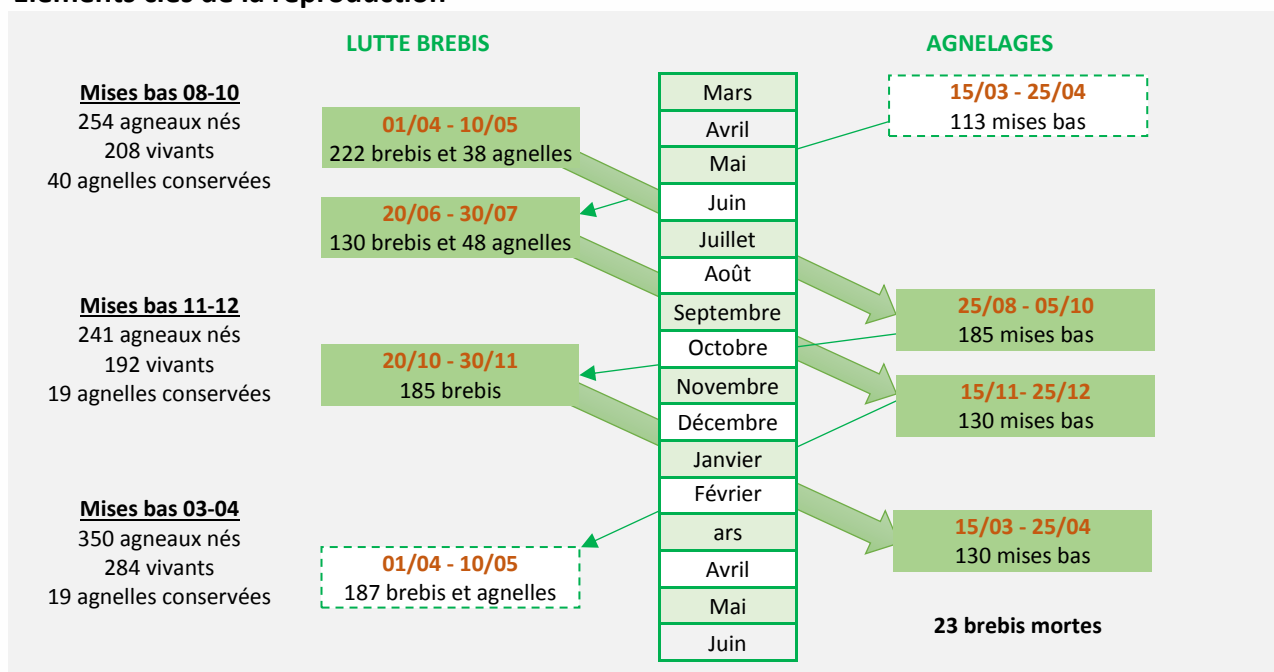
Les agnelles de renouvellement sont gardées sur chaque période d'agnelage : 40 nées en septembre sont luttées en juillet, 19 nées en décembre et 19 nées en mars le sont en octobre. Grâce aux trois périodes de lutte dans l'année, leur fertilité est bonne ; elles mettent bas entre 15 et 20 mois. Les réformes sont triées après chaque période d'agnelage.

Une centaine d'agnelles F1 x Ile de France issues des trois luttes sont diffusées chaque année.

La conjugaison de la forte prolificité, du rythme d'agnelage accéléré et de la maîtrise de la mortalité aboutit à une productivité très élevée.

La forte prolificité induit un taux d'allaitement artificiel de 10 à 15 %, ces agneaux sont sevrés à partir de 13 kg (et au moins à 5 semaines) pour consommer en moyenne 13 kg de poudre de lait.

Éléments clés de la reproduction



Critères de reproduction

UGB totales	60,3
Effectif moyen présent (EMP)	390
Béliers (dont 4 Grivets et 8 Ile-de-France)	12
Taux de renouvellement/EMP	20 %
Taux de mortalité adulte/EMP	6 %

Taux de mise bas/EMP	114 %
Taux de prolificité	190 %
dont brebis	195 %
dont agnelles	160 %
Taux de mortalité agneaux	19 %
dont brebis	18 %
dont agnelles	25 %
Taux de productivité numérique/EMP	175 %

D'IMPORTANTES BESOINS EN FOURRAGE ET EN CONCENTRÉ

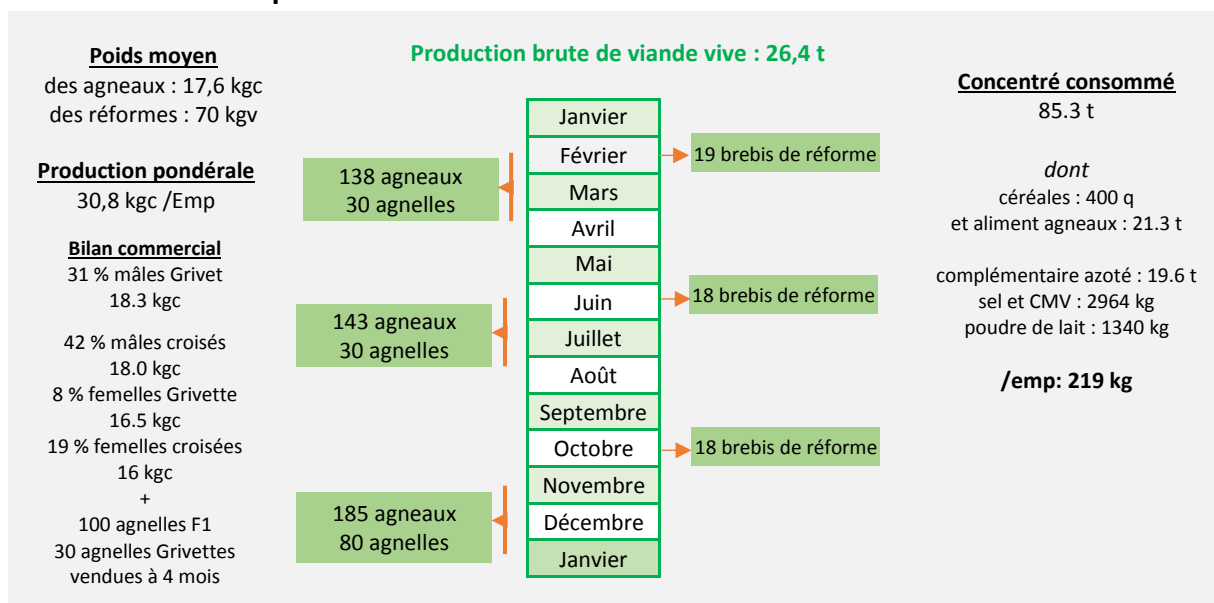
- L'échographie 40 j après la fin de la lutte pour optimiser l'alimentation et le suivi technique
- La séparation des mères de simple et de doubles, par tranche d'âge de 2 à 3 semaines pour ajuster la complémentation

En gestation, les brebis consomment 1.5 kg/j (MS) de fourrage. Un mois avant l'agnelage elles reçoivent en plus 300 g/j de céréales. Pour les deux dernières semaines, la complémentation est portée à 450 g/j de céréales + 50 g/j de tourteau de soja. En lactation, les brebis consomment 2 kg (MS) de fourrage et la complémentation dépend du stade de lactation et de la taille de la portée.

Les 5 mois d'hivernage (les brebis qui agnellent l'automne puis au printemps peuvent rester 9 mois en bergerie), le rythme élevé de la reproduction et les lactations en bergerie induisent des besoins en stocks fourragers importants.

Les agneaux sont élevés en bergerie. A partir du sevrage qui a lieu vers 70 jours, ils sont allotés selon leur sexe et leur poids afin de d'ajuster au mieux la consommation de concentré et d'optimiser les croissances. Les premiers sont vendus à 90 jours, la consommation moyenne /agneau est de 70 kg d'aliment (acheté ou fermier). Environ 80 % des agneaux de boucherie sont valorisés en démarche qualité (Label Rouge et autres Signe officiel de qualité). Selon le type génétique (race pure ou croisement) et le sexe, le prix et poids des agneaux varient.

Éléments clés de la production de viande et alimentation



Alimentation distribuée

Kg par tête pour la période	Fourrage (kg MS/j)	Céréales (g/j)	T. soja (g/j)
Mère de doubles			
début lactation	2	800	200
milieu lactation	2	550	150
fin lactation	2	300	50
Mère de simple			
début lactation	2	300	50
milieu lactation	2	200	
fin lactation	2	200	

Besoins totaux en fourrages (MS)

- 155 t (ensilage, foin, regain)
- soit 400 kg/emp

LA QUANTITÉ ET LA QUALITÉ DES STOCKS FOURRAGERS SONT PRIORITAIRES

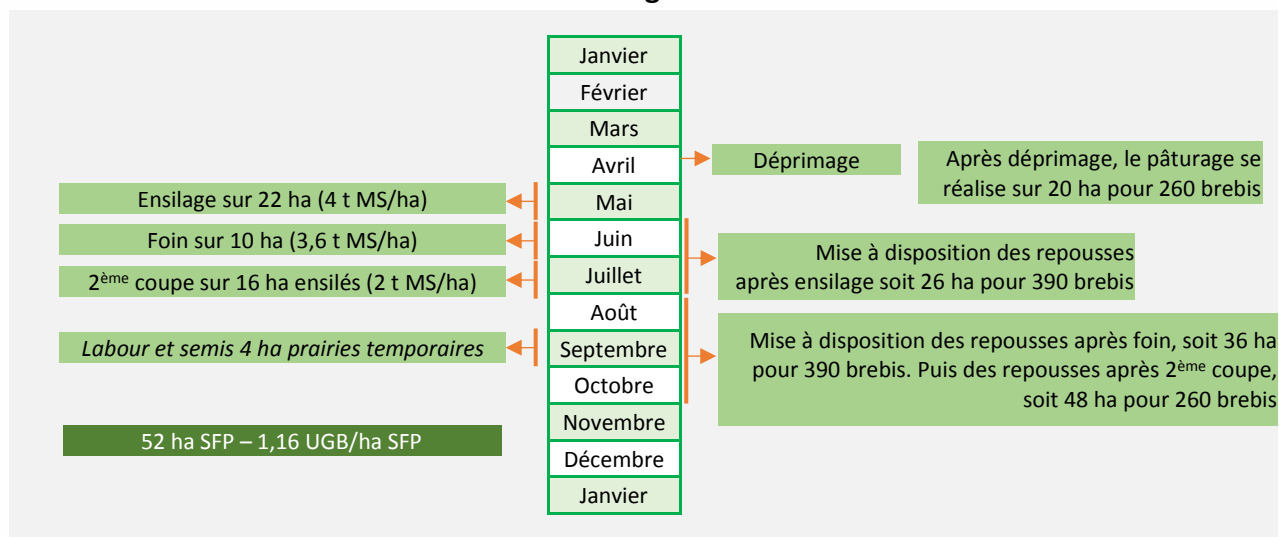
- Les prairies temporaires constituent 42 % de la SFP
- L'ensilage constitue plus de la moitié des stocks

Le chargement technique est de 1,2 UGB/ha SFP. Pour assurer ces besoins en stocks de 2,7 t (MS) par UGB, plus de 60 % de la surface fourragère sont récoltés. Toutes les prairies temporaires sont ensilées et une 2nde coupe est réalisée sur près des ¾ de la surface ; 1/3 des prairies naturelles sont fanées. La mise à l'herbe progressive a lieu début mars en plaine et début avril en montagne. Les premières repousses derrière ensilage sont disponibles début juin, celles après foin, fin juillet ; elles sont réservées aux brebis en fin de gestation ou en lutte.

Toutes les lactations se déroulant en bergerie, les effectifs au pâturage sont limités et donc le chargement n'est pas tendu. A l'automne et au printemps, les brebis allaitantes peuvent, selon le parcellaire et les conditions climatiques, pâturer en journée ; si les agneaux les accompagnent, un traitement contre strongles et ténia doit être envisagé.

Toutes les surfaces récoltées reçoivent du fumier (ou du compost) une année sur deux à raison de 15 t /ha. Les parcelles ensilées + regain reçoivent 70 N en deux fois. Le broyage des refus, courant juillet, contribue à assurer un bon entretien des prairies et une herbe de qualité aux animaux. La chaux est épandue tous les 3 ans (800 kg/ha).

Éléments clés de la conduite des surfaces fourragères



Fertilisation

	ha	Minérale Unité /ha			Fumier 15 t /ha
		N	P ₂ O ₅	K ₂ O	
Herbe	52	34	7	18	sur 16 ha
Ensilage+ Foin + P	16	70	10	25	sur 8 ha
Ensilage + Pâtûre	6	40	10	25	sur 3 ha
Foin + Pâtûrege	10	15	0	0x	sur 5 ha
Pâtûre	20	12	8	20	

Pâturage

- pâturage de printemps : 8 ares/brebis, soit 13 brebis/ha
- pâturage début d'été : 7 ares/brebis, soit 15 brebis/ha
- pâturage fin d'été : 9 ares/brebis, soit 11 brebis/ha
- pâturage d'automne : 18 ares/brebis, soit 5 brebis/ha

Surface récoltée et stocks

- total fourrages : 156 t (MS) disponible (*pas de stock de sécurité*)

DES CÉRÉALES POUR AUGMENTER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

- Pour la litière 90 kg de paille par brebis sont nécessaires

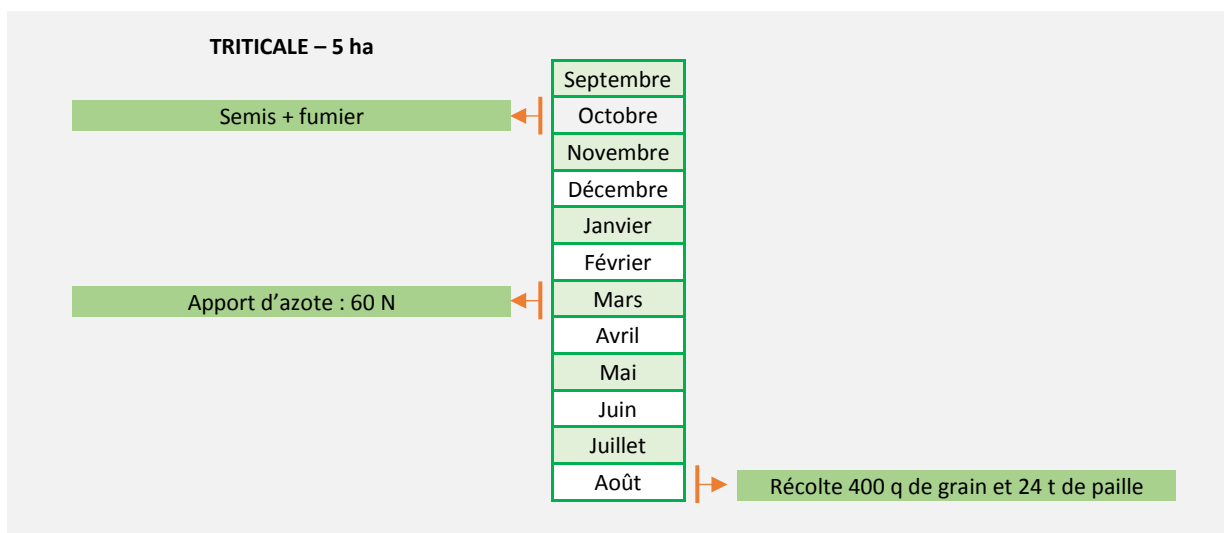
- Les prairies temporaires sont les têtes de rotation.

Avec la moitié de la SAU labourable, la mise en place de prairies temporaires à base de mélange multi-espèces et céréales destinées à l'alimentation des troupeaux ne pose pas de problèmes d'assolement.

Les parcelles reçoivent 15 tonnes de fumier par hectare et ensuite une soixantaine d'unités d'azote. En fonction du salissement, un désherbage peut être réalisé.

La production de paille (3 t /ha soit 24 t) couvre seulement les 2/3 des besoins en litière. L'achat d'une douzaine de tonnes supplémentaires est donc nécessaire.

Éléments clés de la conduite des céréales



Fertilisation

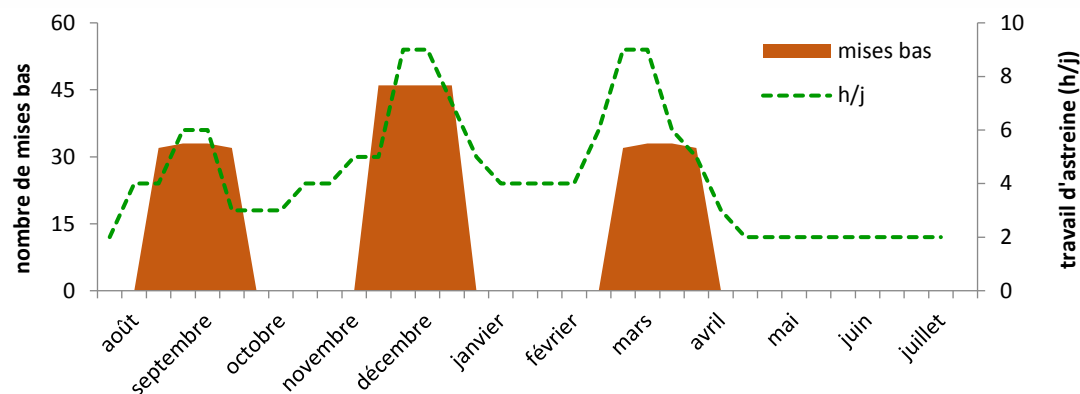
	Rdt/ha	Fertilisation minérale (en unités/ha)			Fumier
		N	P ₂ O ₅	K ₂ O	
Triticale	50 q	60			15 t/ha

**Rotation
sur une sole de 30 ha**

Triticale – prairie
temporaire 3 à 5 ans

DE LA MAIN-D'ŒUVRE D'APPOINT POUR LES AGNELAGES ET DE L'ENTRAIDE POUR L'ENSILAGE

- **Main-d'œuvre** : L'éleveur assure les travaux d'astreinte de l'exploitation avec des coups de main lors des agnelages. L'ensilage est réalisé en entraide, la moisson et la tonte par entreprise.
- **Travail d'astreinte** (travaux journaliers sur le troupeau) : 1.560 heures par an. Soit 4,0 h/brebis et 2,3 h/agneau. Il est réalisé à 88% par l'éleveur.



Les évolutions sont marquées par les 3 périodes d'agnelage par an, surtout en hiver et printemps quand toute la troupe est en bâtiments. La fonctionnalité des bâtiments et des équipements est primordiale pour le confort au travail. Avec un seul travailleur permanent, l'appui d'un chien de troupeau bien dressé est indispensable pour assurer toutes les manipulations.

- **Travail de saison** : 86 j par an, soit 30 j pour le troupeau, 42 j pour la surface fourragère, 9 j pour les cultures et 6 pour l'entretien du territoire. Il est réalisé à 83% par l'éleveur.
- **Temps Disponible Calculé** (marge de manœuvre en temps) : 1.000 heures /an pour l'éleveur.

Principaux équipements pour les travaux de saison

Bâtiments :

Des bâtiments suffisants (2m²/brebis) et fonctionnels pour loger l'ensemble du troupeau pendant 5 mois sont nécessaires. Pour les brebis non allaitantes, l'équipement est moindre. Un parc de contention ou des cornadis sont indispensables.

Matériel

Combinaison entre matériel en propre, copropriété, Cuma et entreprise. L'optimisation des charges de mécanisation détermine le résultat économique final. Seuls un tracteur et le matériel de distribution sont indispensables en propriété.

UN TROUPEAU PROLIFIQUE CONDUIT INTENSIVEMENT ET VENDEUR D'AGNELLES

Ce type de système offre, sans nécessairement un agrandissement de l'exploitation, une opportunité de reprise ou d'installation, notamment en zone de montagne ou à forte pression foncière. Il renforce donc l'attrait de l'élevage ovin.

Atouts

La forte productivité du troupeau rémunère le travail fourni. La vente de reproducteurs apporte une plus-value financière ainsi qu'une reconnaissance du métier de sélectionneur. Avec les trois périodes d'agnelages, le travail, les ventes d'agneaux et donc les rentrées d'argent sont réparties sur l'année.

Limites

L'obtention de ces résultats techniques implique une maîtrise pointue de la conduite du troupeau et de son alimentation, un suivi rigoureux des animaux et une présence assidue lors des mises bas. Si les performances ne sont pas atteintes, l'importance des charges engagées en concentré et fourrages grèverait le résultat économique. Les investissements en bâtiments sont primordiaux pour que la distribution de l'alimentation et la surveillance s'effectuent dans de bonnes conditions.

Evolutions

Pour la conduite de la reproduction deux variantes sont possibles :

- pour les sélectionneurs : conduite de l'ensemble du troupeau en race pure
- pour les non sélectionneurs : lutte d'une partie des brebis avec des béliers viande pour la production d'agneaux de boucherie de qualité

Le maïs ensilage sécuriserait le système fourrager.

Le rythme de reproduction peut être désintensifié et viser une mise bas par brebis et par an.



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Juin 2016 - ISSN : en cours

Référence Idele : 00 16 601 019 – Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage)

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Cas type rédigé par :

Philippe ALLAIX – Chambre d'agriculture de la Loire – philippe.allaix@loire.chambagri.fr Tél : 04.77.92.12.12

Michel POCACHARD – Chambre d'agriculture du Rhône – Race Ovines des Massifs –
michel.pocachard@rhone.chambagri.fr - Tél : 04.78.19.61.64

Gérard SERVIÈRE – Institut de l'Élevage – gerard.serviere@idele.fr – Tel : 04.43.76.06.81

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré grâce au soutien du Ministère de l'Agriculture (CasDAR).
La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

